

### **N° 3.6 - La PAC : quels enjeux pour l'exploitation agricole ?**

#### FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Publics : Avocats, Experts-comptables, Notaires et leurs collaborateurs

Durée : 7h

Tarif par participant en distanciel :

Le tarif s'élève à 550€ HT par participant, soit 660€ TTC pour les adhérents, adhérents secondaires et filleuls inscrits à l'Uneca.

Ou 650€ HT par participant, soit 780€ TTC pour les non adhérents ou filleuls.

Date :

06/02/2025 - Paris UNECA en distanciel - Distanciel

Objectifs :

Découvrir les aides du dossier PAC

Augmenter ses connaissances sur la PAC

Cette formation fournit une connaissance globale des aides possibles dans le cadre du dossier PAC, des critères d'éligibilité de chacune, des subtilités et des points de difficultés (cadre réglementaire et application concrète sur les exploitations).

Pour un public d'experts, elle vise à améliorer l'échange et le conseil vers ses clients agriculteurs.

Pré-requis :

Aucun

#### PRÉ-INSCRIPTION

#### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Contenu

« Dossier PAC »: de quoi parle-t-on ?

Qui peut recevoir les aides du dossier PAC ?

Quelles sont les aides du dossier PAC ?

Qui est concerné par le dossier PAC ?

Quelles sont les contraintes ?

Quelles sont les démarches ?

Quelle est place de la PAC dans la stratégie globale de l'entreprise ?

Animateur : Virginie LANNUZEL, Analyste et conseillère de gestion - CEGARA - Référente PAC

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

**Moyens pédagogiques :**

Exposé théorique  
Echanges d'expériences  
Etude de cas concrets  
Exemples et débats

**Document remis :**

Remise du support de formation projeté  
Remise d'un support papier exhaustif

**Suivie de l'exécution et évaluation des résultats :**

Feuille de présence  
Quiz en salle avec remise du corrigé  
Questionnaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

## MODALITÉS

Date de cette version : 13/09/2024

Accès handicapé : Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez Céline Dupuid-Moreux à [contact@uneca.fr](mailto:contact@uneca.fr)

Nombres de participants limités : Pour le bon déroulement de la formation, le nombre de participants par session en présentiel est limité à 22 personnes maximum.

Modalités d'inscription :

Vous pouvez-vous inscrire jusqu'à cinq jours avant la date de la formation.

Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre règlement.

Vous recevrez votre convocation par mail au plus tard cinq jours avant la formation.

### Contact

UNECA Mme Céline DUPUID-MOREUX

26 rue de Mogador

75009 Paris

[contact@uneca.fr](mailto:contact@uneca.fr)

Imprimer

## FORMATION PRIVATISÉE INTRA-CABINET

Vous avez la possibilité d'organiser cette formation en intra dans votre cabinet pour 4450 € HT soit 5340 € TTC la journée.

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas de l'animateur, sont en sus.

L'organisation est à votre charge (réservations salle, restauration, chambre d'hôtel de l'animateur...)

Les frais de gestion administrative et pédagogique comprenant la transmission du support PDF seront facturés 25 € HT par participant.

\* Pour les formations en intra-cabinets, le nombre de participant ne doit pas excéder 22 personnes par session.

En cas de dépassement il sera appliqué la facturation de 250€ HT par participant supplémentaires dans la limite de 30 personnes.

Demander un intra

[Liste complète des formations](#)

---

**Source URL:** <https://formation.uneca.fr/reforme-de-la-pac-2023>